



Conformément à l'article L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous portons à la connaissance de la population que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 03 décembre 2018 à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

Séance publique

1. Communication de l'arrêté de validation des élections communales.
2. Vérification et validation des pouvoirs des conseillers élus le 14 octobre 2018.
3. Prestation de serment et installation des conseillers élus.
4. Arrêt du tableau de préséance des conseillers communaux.
5. Prise d'acte des groupes politiques au sein du conseil communal.
6. Adoption du pacte de majorité.
 - Projet de pacte de majorité déposé le 09 novembre 2018 par le groupe PS
 - Projet de pacte de majorité déposé le 12 novembre 2018 par le groupe AJC
7. Prestation de serment des membres du collège communal.
8. CPAS : Désignation des conseillers de l'Action Sociale.
9. Zone de police : Election des membres du Conseil de police.
10. Délégations au Collège communal – Décisions
11. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du Conseil communal